



Procès-verbal du conseil scientifique du 13 juin 2024

Le conseil scientifique de l'École française de Rome s'est réuni le jeudi 13 juin 2024 à l'École française de Rome. La séance s'ouvre à 9 h 30.

Membres présents ou représentés (16) :

M. Thibault BECHINI, représentant élu des membres scientifiques non enseignants-chercheurs ;
Mme Nicole BÉRIOU, membre de l'Institut, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ;
Mme Emmanuelle CHAPRON LE BIANIC, professeure à Aix-Marseille Université ;
Mme Antonella GHIGNOLI, professeure à Sapienza Università di Roma ;
Mme Claire GIRY, directrice générale de la recherche et de l'innovation au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, représentée par Mme Alexa PIQUEUX ;
M. Nicolas GRIMAL, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, représenté par M. Jean-Yves TILLIETTE ;
M. Jean-Pierre GUILHEMBET, professeur à l'Université Paris Cité (en distanciel) ;
M. Dario MANTOVANI, Professeur au Collège de France ;
Mme Brigitte MARIN, directrice de l'École française de Rome ;
Mme Cécile MARTINI, représentante élue des autres enseignants-chercheurs ou personnels assimilés ;
Mme Raphaële MOUREN, responsable des collections à la British School at Rome ;
Mme Laura PETTINAROLI, représentante élue des directeurs des études ;
Mme Claude POUZADOUX, professeure à l'Université Paris Nanterre ;
Mme Agnès ROUVERET, membre de l'Institut, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ;
Mme Camille SCHMOLL, directrice d'études à l'École des hautes études en sciences sociales (en distanciel) ;
M. Bernard STIRN, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques, représenté par M. Georges-Henri SOUTOU (en distanciel).

Membres absents excusés (3) :

M. Vincent GOURDON, directeur de recherche au CNRS ;
M. Michel LAUWERS, professeur à l'Université Côte d'Azur ;
M. Laurent TOULOUSE, sous-directeur de l'enseignement supérieur et de la recherche au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

Personnalités à voix consultative :

Mme Audrey BERTRAND, directrice des études à l'EFR ;
Mme Pascale GARCIA, responsable administrative de l'EFR ;
M. Vivien PRIGENT, directeur des études à l'EFR.

Assistaient également à la séance :

Mme Anne-Sophie BOURG, responsable du service des publications à l'EFR ;
Mme Valérie HUET, directrice du Centre Jean Bérard ;
Mme Bérénice WATY, chargée de coordination de la recherche et de valorisation ;
Mme Monique ZIMMERMANN, agent comptable de l'EFR.

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 7 mars 2024 ;
2. Informations de la directrice ;
3. Poste de directeur ou de directrice des études à pourvoir au 1^{er} septembre 2024 ;
4. Programme des manifestations du cent-cinquantenaire de l'EFR ;
5. Mémoires des membres : liste et désignation des rapporteurs ;
6. Rapport sur les activités des enseignants-chercheurs en délégation 2023-2024 ;
7. Délégations d'enseignants-chercheurs 2024-2025 ;
8. État de l'activité du CCPS ;
9. Bilan du Référent Laïcité 2023 ;
10. Examen des manuscrits présentés pour publication ;
Accès au dossier des manuscrits déposés :
<https://efrbox.efrhome.it/index.php/s/ERJ2jkrSTQ6edNe>
11. Information des accords et conventions signés par la directrice par délégation du conseil d'administration ;
12. Questions diverses.

* * *

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 7 mars 2024

J.-P. Guilhembet et N. Bériou relèvent des coquilles dont il est fait état. Outre plusieurs corrections d'orthographe, sont modifiés les contenus suivants (en gras) : page 7 « *Le directeur des études pour le Moyen Âge souligne que les directeurs des études sont parfois sollicités par les candidats qui se demandent si le concours ne serait pas fermé aux candidats spécialisés en histoire de l'art.* » ; page 7 sont ajoutés les contenus suivants : « *A priori ceci n'est cependant pas le cas pour les demandes de qualifications au CNU ou pour les candidatures au CNRS, selon les deux membres du conseil (E. Chapron et V. Gourdon).* ».

Une fois ces corrections apportées, le procès-verbal de la séance du 7 mars 2024 est adopté à l'unanimité.

2. Informations de la directrice

Le **premier point** d'information de la directrice de l'École française de Rome a trait au décès de Noëlle de La Blanchardière, annoncé lors de la séance du 7 mars 2024. Un hommage lui a été rendu, organisé par l'Association des amis de l'EFR, à Rome (Piazza Navona), le 30 avril dernier.

Le **deuxième point** d'information concerne la sortie des membres scientifiques (4). Les candidatures présentées cette année ont débouché sur 3 auditions au CNRS et cinq sur un poste de maître de conférences. E. Coquet, membre de deuxième année, a obtenu un poste de maître de conférences à Sorbonne Université. Par ailleurs, un membre de première année, P. Péfau, a été recruté sur un poste de chargé de recherche au CNRS ; la date d'entrée en fonction sera toutefois différée au mois de mars 2025 de manière à ce qu'il puisse avancer le projet pour lequel il avait été admis à l'EFR et rendre le mémoire de deuxième année, remplissant ainsi ses obligations statutaires. Enfin, E. Bilbao Zubiri occupera le support CNRS pour un membre sortant, désormais ouvert aux non-fonctionnaires. Il s'agira d'un contrat post-doctoral avec affectation dans une unité du CNRS (vraisemblablement le Centre Camille Jullian) accompagné d'un soutien à la mobilité internationale d'une durée de 7 mois pour effectuer ses recherches à l'EFR et en Italie. Les autres membres quittant l'EFR au 31 août 2024 sont : P.-B. Dufouleur, qui poursuivra ses recherches post-doctorales à la Villa i Tatti de Florence, C. Bady

affecté dans l'enseignement secondaire et L. Martysheva qui sollicitera auprès de l'EFR l'aide au retour à l'emploi (ARE). Quant aux membres ayant quitté l'EFR en 2022 et 2023, on dénombre 7 auditions auprès du CNRS et 6 pour un poste de maître de conférences. Malheureusement, les nouvelles candidatures de N. Minvielle (affecté entre-temps à l'Inrap), et de N. Valbousquet, tous deux placés sur liste complémentaire (chargé de recherche CNRS) en 2023, n'ont pas abouti cette année. C. Mazet (sortie 2022), en revanche, a été nommé sur un poste de conservateur au British Museum.

Un bilan de l'insertion professionnelle sur la période 1974-2020 avait été présenté au conseil scientifique du mois de mars 2021. La directrice de l'EFR indique à l'assemblée qu'elle présentera un nouveau bilan au conseil scientifique du mois de novembre 2024 ou mars 2025.

Une dernière précision est portée à connaissance du conseil scientifique : à la suite de la nomination d'E. Coquet à Sorbonne université au 1^{er} septembre 2024, il sera fait appel à la liste complémentaire : E. Shelina (projet sur le langage des papes et d'autres dominants entre 1180 et 1320, analyse linguistique computationnelle) sera contactée pour occuper le poste de membre libéré par la départ d'E. Coquet.

Le **troisième point** d'information concerne l'attribution des contrats doctoraux en partenariat : 28 candidatures ont été reçues sur le dispositif commun au EFE, 8 pour le partenariat avec Paris 1 et 5 pour celui avec AMU. Les auditions auront lieu le 2 juillet.

Le **quatrième point** d'information concerne l'actualité des activités de recherche. La directrice signale d'une part que le bilan à mi-parcours des programmes structurants est lancé. Un formulaire à envoyer aux responsables des programmes a été validé le 13 juin 2024. On attend les retours de bilan le 8 juillet 2024, à la suite de quoi des experts seront sollicités entre septembre 2024 et octobre 2024 pour un avis. Elle informe par ailleurs le conseil sur la participation de l'EFR à l'appel à manifestation d'intérêt « Programmes de recherche en sciences humaines et sociales » (AMI SHS). Sur la thématique « Civilisations et troubles géopolitiques », l'EFR a été sollicitée par AMU pour être intégrée au consortium sur la Méditerranée (en tant que partenaire), ainsi que par PSL (en tant que partie prenante) ; sur la préservation du patrimoine culturel, par l'université de Tours (en tant que partenaire) et Sorbonne Université (en tant que partie prenante). Les résultats de ces demandes d'association seront publiés en octobre 2024. Ensuite, la directrice informe le conseil scientifique qu'un enseignant-chercheur en délégation à l'EFR l'an dernier, A. Fossier, a déposé une demande de financement auprès de l'ANR et dont le résultat sera connu en juillet 2024 (projet sur la dispense dans les trois monothéismes). Il s'agit d'un deuxième dépôt.

Par ailleurs, les Écoles françaises à l'étranger ont été sollicitées pour un partenariat dans le cadre des Grands programmes de recherche de PSL pour le projet « Les fabriques de l'Antique. Construire et représenter les temps anciens », dont la réunion de lancement a été organisée le 12 juin 2024. Le projet devrait démarrer en janvier 2025.

Puis la directrice de l'EFR rappelle le recrutement d'un chercheur post-doctoral à la rentrée 2024 dans le cadre du projet Rotarom17 sur la Rote romaine financé par l'ERC depuis septembre 2023. En outre, L. Orlandi, bénéficiaire d'une bourse Marie Skłodowska-Curie, sera accueillie en octobre 2024. On compte 4 demandes de bourses Marie Skłodowska-Curie en préparation auprès de l'EFR cette année.

Enfin, la directrice fait part au conseil scientifique de deux initiatives regardant l'Union internationale des instituts d'archéologie, d'histoire et d'histoire de l'art basés à Rome. Il s'agit d'une part du projet porté par la Mairie de Rome, de requalification de la zone archéologique centrale de Rome (*Fori imperiali* et aires adjacentes). L'EFR a été sollicitée dans ce cadre par W. Tocci, pour impliquer les instituts étrangers dans le projet. Le 9 avril 2024 s'est tenue une réunion informelle à l'EFR, et le

23 mai 2024 une réunion de présentation officielle du projet a été organisée au Capitole. La contribution des instituts pourrait prendre forme d'une participation à un futur centre d'interprétation de la zone. La directrice informera le conseil des suites éventuelles. D'autre part, l'EFR mettra en place pour l'année 2024-2025 un programme de résidence partagée avec l'Institut historique allemand et l'Istituto Storico Italiano per il Medioevo.

Le **cinquième point** regarde l'avancée des travaux de rénovation du palais Farnèse, entrés dans la troisième phase, et qui ont impliqué pour l'établissement le déplacement de personnels qui occupaient des bureaux au troisième étage, ainsi que le relogement de deux personnels. Le calendrier est respecté, car le 7 décembre 2024, pour l'ouverture du Jubilé, les échafaudages devront être démontés. Pour ce qui concerne le site de la place Navone, des travaux de rénovation des salles de bain amélioreront la qualité de l'hébergement. Les travaux du troisième étage de la première sous-phase seront achevés fin juillet ; ils se poursuivront avec les sous-phases suivantes jusqu'au premier semestre de l'année 2025.

En **sixième point**, la directrice informe les conseillers que le rapport d'activité 2023 sera présenté au conseil scientifique du mois de novembre 2024, pour éviter de transmettre une version encore non mise en forme. L'envoi à l'AIBL sera toutefois possiblement effectué avant la fermeture de l'établissement.

Le **dernier point** d'information concerne la contractualisation de l'établissement avec le ministère pour la période 2022-2028. Le ministère a sollicité les Écoles pour la définition de quelques objectifs prioritaires ou développements nouveaux, faisant apparaître les actions concrètes envisagées, avec des jalons et des indicateurs de réussite, tout en précisant qu'ils ne devaient pas comporter une demande de moyens supplémentaires. Un premier document a été transmis au ministère et un échange a eu lieu le 5 avril 2024, à Paris, en présence de représentants de la DGESIP, de la DGRI, du département d'analyse financière et de la sous-direction de l'immobilier. Il s'agit désormais de développer les actions pour les autres axes indiqués. Le document, demandé aux Écoles par le ministère début juin, sera transmis début juillet 2024, l'objectif étant de présenter le document en conseils d'administration et scientifique le 28 novembre 2024, pour une signature début 2025. A. Piqueux propose une signature en janvier 2025 au ministère, en présence des deux directrices générales. Un contrat au titre du ResEFE sera rédigé pour la première fois.

Le président du conseil scientifique souligne l'importance de l'initiative concernant l'aire archéologique centrale, comme point d'ancrage territorial de la politique scientifique de l'EFR à Rome.

G.H. Soutou félicite la directrice de l'EFR pour l'ensemble des activités et s'inquiète des problèmes de carrières et de stabilité professionnelle pour les membres. Aux États-Unis, de même, on constate une absence de remplacement pour les enseignements et recherches ayant trait à l'histoire européenne.

A. Rouveret s'associe à l'intervention de G.H. Soutou : par exemple un ancien membre n'a pas été admissible à un recrutement CNRS cette année. Elle s'enquiert d'un rendez-vous programmé avec Marie Gaille, directrice du CNRS-SHS. Effectivement, la directrice de l'EFR a rencontré la directrice du CNRS-SHS dans le cadre d'un déplacement de son équipe en Italie pour rencontrer des responsables du centre national de la recherche italien en vue de développer des partenariats. Cette rencontre à Rome a été une opportunité pour discuter des deux conventions en cours de renouvellement (convention-cadre CNRS-EFR et convention réglant les modalités de la tutelle du Centre Jean Bérard). La directrice de l'EFR souligne que la stabilisation professionnelle des membres est une préoccupation constante de l'établissement. Elle observe toutefois que les membres ayant quitté l'établissement

depuis quelques années ont trouvé le plus souvent un emploi stable, et que le nombre de postes mis au concours a un peu remonté depuis 2019. Par ailleurs, la nomination d'un ancien membre au Royaume-Uni, d'un autre en Italie, prouve que l'ouverture à l'international porte ses fruits. Cela complique aussi la tâche de la préparation des membres à leur sortie, car les pré-requis sont différents selon les pays.

Un débat sur les difficultés des recrutements s'ensuit en séance, de nombreuses circonstances influant sur ceux-ci. La représentante du ministère rappelle l'importance de la formation des jeunes chercheurs aux concours sur les postes de maître de conférences.

J.-Y. Tilliette prend note de la proposition de présentation lors d'un prochain conseil d'un nouveau bilan sur la stabilisation des membres scientifiques ayant quitté l'EFR. Il demande un éclaircissement sur les implications pour l'EFR du développement du programme AMI-SHS si l'un des projets est retenu. La directrice de l'EFR explique que si l'établissement est partie prenante, celui-ci ne perçoit pas de financements ; à l'inverse, s'il est partenaire, il devrait bénéficier directement de l'aide attribuée. La représentante du ministère précise que ce programme se monte à 100 millions d'euros sur 8 ans. La directrice appelle l'attention sur les risques qui pourraient peser sur l'établissement dans ce cadre, car, dans des consortiums aussi larges que ceux attendus dans cet appel, l'EFR étant de taille modeste par rapport aux grandes universités partenaires, elle pourrait n'être considérée que comme une plateforme logistique locale, pour l'accueil d'activités : l'EFR doit rester vigilante sur ce point et garder sa place dans la définition des activités scientifiques qui l'impliquent.

R. Mouren se félicite de la clarté des programmes et des axes, ainsi que de l'affichage efficace de la politique de recherche de l'établissement.

Le directeur des études médiévales souligne l'accélération des activités scientifiques avec parfois une rencontre scientifique chaque jour en un mois, sans que ces rencontres relèvent des programmes structurants [ajouté à la demande de l'intéressé lors du point relatif à l'approbation de ce procès-verbal au conseil scientifique du 28 novembre 2024].

3. Poste de directeur ou de directrice des études à pourvoir au 1^{er} septembre 2024

Le mandat de la directrice des études pour les Époques moderne et contemporaine arrive à échéance au 31 août 2024. Par ailleurs, L. Pettinaroli a été classée en première position pour un poste de professeur des universités en histoire contemporaine à l'université de Lyon II (ainsi qu'à l'université de Valenciennes), poste qu'elle rejoindra au 1^{er} septembre. Titulaire d'une habilitation à diriger des recherches, L. Pettinaroli a exercé ses missions dans l'encadrement scientifique des boursiers et des membres scientifiques, dans la rédaction en chef des *Mélanges*, dans le suivi des programmes scientifiques et des projets. Son mandat a été marqué par une activité soutenue en histoire religieuse, dans le contexte de l'ouverture des archives Pie XII, et elle est responsable d'un important projet financé par l'ANR dans ce domaine (Globalvat). Dans ce cadre, elle a représenté un interlocuteur de premier plan dans les relations avec l'Ambassade de France auprès du Saint-Siège et le Centre Saint-Louis. Elle a par ailleurs exercé le rôle de Référente Laïcité. La section Époques moderne et contemporaine est très sollicitée, comme en témoigne le nombre de candidatures sur les postes de membres scientifiques ou sur les bourses pour doctorants, ce qui a nécessité un volume considérable d'expertises scientifiques. La directrice de l'EFR remercie chaleureusement L. Pettinaroli pour la contribution qu'elle a donnée à la vie de l'établissement pendant trois ans. L. Pettinaroli remercie la directrice de l'EFR de sa confiance, ainsi que ses collègues, notamment les directeurs des études. Elle estime que l'ouverture des archives du pontificat de Pie XII, permettra d'établir encore de nouveaux partenariats au bénéfice de l'établissement.

Pour pourvoir le poste, un appel a été publié et six candidatures ont été reçues (F. Barthélémy (MCF Université de Reims en sociologie), A. Cogné (MCF Université de Tours en histoire moderne), M. Della Sudda (DR CNRS, science politique), L. Gangale (doctorante, non éligible), J. Petitjean (MCF Université de Poitiers en histoire moderne) et O. Sibre (directeur des études à l'Institut G. Pompidou). La commission sollicitée par la directrice pour émettre un avis sur ces candidatures était composée du président du conseil scientifique, de V. Gourdon, membre de ce conseil, d'A. Bertrand et de P. Garcia. Trois candidats, présentant de très solides candidatures, ont été auditionnés le 4 juin 2024 (A. Cogné, M. Della Sudda et J. Petitjean). La directrice de l'EFR propose au conseil scientifique de nommer Albane Cogné pour un mandat de trois ans, à compter du 1^{er} septembre 2024. Maîtresse de conférences à l'université de Tours depuis 2009, membre de l'EFR de 2005 à 2008, de l'IUF Junior (2018-2023), A. Cogné est spécialiste d'histoire urbaine, sociale et politique de l'époque moderne. Par ses travaux, elle a noué des liens avec des chercheurs du nord au sud de l'Italie. Responsable du programme sur les élites italiennes et les monarchies européennes à l'EFR du 2017 à 2021, A. Cogné a par ailleurs une solide expérience d'enseignement et d'encadrement des étudiants. Elle possède une bonne connaissance des enjeux numériques, ce qui pourra être une ressource dans le cadre des actions relatives aux Humanités numériques menées dans le Réseau des EFE. Son habilitation à diriger des recherches, sur la noblesse parlementaire en Sicile, est à un stade avancé. La directrice souligne enfin que les précédents directeurs des études, depuis 2012, étaient des contemporanéistes et qu'elle souhaite une alternance en moderne cette fois, l'importante ouverture de l'EFR au contemporain n'étant pas une dynamique susceptible d'être remise en question aujourd'hui.

La nomination d'Albane Cogné au poste de directrice des études pour la section Époques moderne et contemporaine au 1^{er} septembre 2024 est approuvée par le conseil scientifique à l'unanimité.

4. Programme des manifestations du cent-cinquantième de l'EFR

En 2025 seront célébrés les 150 ans de l'EFR et les 50 ans du site de la place Navone. Les actuels travaux de rénovation du palais Farnèse, qui seront presque achevés à cette date, permettront de mettre en valeur ce patrimoine. La relation constante avec l'ambassade de France en Italie dans le cadre des travaux du palais Farnèse est aussi une occasion de délivrer un message commun sur le souci de préservation du patrimoine italien et de dialogue avec le pays d'accueil. Le carnet Hypothèses « Farnese150 », partagé entre l'EFR et l'ambassade, en est un exemple. La commémoration est donc placée sous le signe de la valorisation du patrimoine, entendu tant d'un point de vue matériel (collections, mobilier et des espaces occupés) qu'immatériel (historiographie). Le 31 mars 2023 a débuté la célébration des 150 ans par une journée d'études conjointe EFR-École française d'Athènes, en lien avec le premier décret du 25 mars 1873 créant la section romaine de l'EFA ; en 2023 par ailleurs, l'EFR a reçu le Prix Paestum Mario Napoli pour 150 ans de recherches archéologiques et de valorisation culturelle en Méditerranée ; et une recherche originale sur l'histoire des collections de la bibliothèque de l'EFR est en cours. En 2024 il est à signaler la restauration des fresques du XIX^e siècle situées dans l'ancien bureau de la direction de l'EFR, signe du soin apporté à la conservation du patrimoine. En outre, l'exposition de la collection d'antiques a été ouverte fin mai 2024 et sera accessible au public jusqu'à décembre 2024 (espace d'exposition place Navone). Le catalogue paraîtra un peu plus tard. Cette exposition, dont les principaux objets seront ensuite présentés de façon permanente dans les locaux de l'EFR au palais Farnèse, a été subventionnée par le ministère à la suite de la réponse à un appel à projet sur la valorisation du patrimoine scientifique des établissements d'enseignement supérieur.

En novembre 2024, une journée d'étude sera organisée à la Farnesina sur un tableau offert à Monseigneur Duchêne en 1913 et désormais restauré, une copie du *Triomphe de Galatée*, de Raphaël.

De plus, le 13 juin 2024 est prévue une conférence d' O. Poncet sur la correspondance entre Monseigneur Duchesne et Giuseppe Primoli, à la Fondation Primoli précisément.

Un groupe de travail conjoint EFR-Ambassade a été formé pour définir les célébrations communes à organiser pour les 150 ans de présence française au palais Farnèse. En septembre 2025 sera organisée la Nuit du Cent-cinquantenaire à l'occasion des Journées du patrimoine. Un guide du palais Farnèse est actuellement en cours de rédaction par B. Marceau, ancien membre. Enfin, une carte blanche a été donnée à un photographe pour illustrer les activités des personnels de l'EFR et de l'ambassade au sein du palais. Une publication est envisagée par la Médiathèque du patrimoine et de la photographie.

Enfin, à partir de 2026, la directrice souhaiterait initier un programme de recherche sur l'histoire intellectuelle de l'EFR, notamment sur les relations franco-italiennes.

5. Mémoires des membres : liste et désignation des rapporteurs

La liste des propositions des rapporteurs est soumise à examen en séance, à l'aide d'un document récapitulatif, par section. Quelques suggestions sont faites en séance. Le document fera donc l'objet d'une révision.

6. Rapport sur les activités des enseignants-chercheurs en délégation 2023-2024

R. Rocca (MCF Paris 1, préhistoire) est accueillie pour un an, de septembre 2023 à juin 2024, et C. Vanderheyde (MCF Université de Strasbourg, histoire médiévale) pour 6 mois, de janvier 2024 à juin 2024. Elles sont toutes deux responsables de programmes structurants. R. Rocca a déposé une demande de financement de projet auprès de l'ANR, tandis que C. Vanderheyde prépare un projet sur le site de Caričin Grad, en Serbie. Les deux chercheuses accueillies ont participé aux oraux blancs de concours organisés pour les membres.

7. Délégations d'enseignants-chercheurs 2024-2025

Pour l'année 2024-2025, un appel à manifestation d'intérêt a été communiqué aux porteurs de programmes. Romain Descendre, responsable du programme *Mondo500* a sollicité une délégation d'une durée d'un an, en vue de déposer une demande de financement auprès de l'ANR. La représentante du ministère demande si un chercheur qui a bénéficié du dispositif « Impulsion » en précédente a manifesté son intérêt. La directrice répond qu'aucun chercheur ayant bénéficié du dispositif ne s'est manifesté cette année. Pour 2024-2025, une seule candidature a été reçue. La représentante du ministère indique aux conseillers scientifiques les modalités d'attribution de l'enveloppe dédiée aux délégations.

Le conseil scientifique émet un avis favorable pour la délégation de R. Descendre.

8. État de l'activité du CCPS

Le CCPS s'est réuni une fois depuis la précédente séance, le 13 mai 2024. Huit demandes ont été reçues, sept acceptées. Conformément à la décision prise au cours de la session du 7 mars, les manifestations externes ne sont pas acceptées en 2025 du fait du Jubilé.

9. Bilan du Référent Laïcité 2023

Conformément à la lettre de la Directrice de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle du 8 septembre 2023, les établissements de l'enseignement supérieur doivent se doter d'un Référent Laïcité. L. Pettinaroli a rempli cette mission pour l'année 2023-2024. Le premier bilan constitue un état des lieux sur le contexte romain, notamment les échanges existants entre l'établissement et l'Ambassade de France auprès du Saint-Siège et les Pieux Établissements. Par exemple, une problématique soulevée est celle, dans le cadre de l'activité de l'EFR, de l'articulation entre laïcité et les thématiques scientifiques mises en œuvre. Une séance de sensibilisation se tiendra le 4 juillet prochain pour le personnel de l'EFR. La directrice de l'EFR précise qu'elle a envoyé au directeur du Centre Saint-Louis la Charte sur la laïcité. Enfin, cette mission sera intégrée au règlement intérieur de l'EFR, dont la mise à jour sera proposée au conseil d'administration du 28 novembre prochain.

10. Examen des manuscrits présentés pour publication

Section Époques moderne et contemporaine

Adrian Fernandez Almoguera, *De l'Académie de Beaux-Arts aux chantiers de l'Empire : Madrid et la construction d'une nouvelle pensée architecturale en Espagne (1770-1841)*, BEFAR

Le conseil scientifique approuve à l'unanimité la publication du manuscrit.

Le conseil souhaite que soit jointe à la documentation, pour le prochain conseil, la programmation des publications pour 2024-2025.

11. Information des accords et conventions signés par la directrice par délégation du conseil d'administration

La directrice de l'EFR souligne l'important nombre de conventions des reversements pour des activités scientifiques ou des accueils (chercheurs résidents et stagiaires). Elle met également en exergue la convention-cadre avec le CNRS (avec date de prise d'effet au 1^{er} janvier 2022), la convention avec l'université de Sao Paulo (échanges et accueil de boursiers), le renouvellement de la convention avec le musée chargé des visites de l'aire archéologique située au sous-sol du bâtiment de place Navone (Stade de Domitien), la convention avec le fonds de dotation Arpamed (pour une étude du matériel du tophet de Carthage), et la mise à disposition de personnels de l'Inrap dans le cadre des activités de fouilles (Porta Nocera, Iglesias). Sur ce point, la directrice de l'EFR fait part de l'opportunité qu'il y aurait d'établir une convention-cadre avec l'Inrap.

Actuellement, une convention-cadre est en préparation avec l'université de Laval et l'École nationale des chartes (pour accueillir des élèves archivistes-paléographes en qualité de boursiers).

12. Questions diverses

J.-Y. Tilliette s'interroge sur le vote d'un seul manuscrit pour publication à la présente séance. La directrice du service des publications explique qu'avec le nouveau circuit de validation voté par le conseil scientifique, des expertises ou des documents définitifs n'ont pas été reçus à temps. Les propositions seront donc examinées au conseil de novembre 2024, accompagnées d'un tableau de programmation. La responsable du service des publications indique qu'est actuellement à l'étude la question du délai entre l'approbation du manuscrit par le conseil scientifique et sa publication.

La séance est close à 12 h 30.